



## Section Plongée Nouméa du CSANC

**SAISON 2025/2026**, du 01/09/2025 au 30/08/2026

Président : Ian Laurent Vice-président : Yves Fontanaud Secrétaire : Claire Goiran Secrétaire adjointe : Trésorière : Sylvie Schmitt Trésorier adjoint : Francis Maraval Responsable du matériel : Alain Besnier Adjoint resp. matériel : Régis Vittecoq Responsable bateaux : Jacques Campion Adjoint resp. bateaux : Christophe Le Mignant	<a href="mailto:csanc.plongee.noumea.president@gmail.com">csanc.plongee.noumea.president@gmail.com</a> <a href="mailto:csanc.plongee.noumea.president@gmail.com">csanc.plongee.noumea.president@gmail.com</a> <a href="mailto:csanc.plongee.secreteriat@gmail.com">csanc.plongee.secreteriat@gmail.com</a> <a href="mailto:csanc.plongee.secreteriat@gmail.com">csanc.plongee.secreteriat@gmail.com</a> <a href="mailto:csanc.plongee.tresorier@gmail.com">csanc.plongee.tresorier@gmail.com</a> <a href="mailto:csanc.plongee.tresorier@gmail.com">csanc.plongee.tresorier@gmail.com</a>
---	--

**Les permanences ont lieu au bain militaire tous les jeudi soir de 18h à 19h.**

**Le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois, à partir de 18h, un apéro du type auberge espagnole est organisé. Chacun apporte boisson ou nourriture et bonne humeur à partager. Les familles, conjoints et enfants sont bienvenus.**

### Formalités d'inscription :

- Remplissez complètement la fiche d'inscription. Si vous êtes extérieur à la défense, faites-la signer par un ayant droit et le président de la section plongée.
- Envoyez-la à [csanc.plongee.secreteriat@gmail.com](mailto:csanc.plongee.secreteriat@gmail.com) accompagnée des PDF des différents documents, non compressés. Afin de faciliter le travail des secrétaires, nommez chaque PDF avec votre nom suivi du type de document. Exemple : Dupont CACI.
- Si vous avez besoin d'un laissez-passer pour accéder au bain militaire, envoyez les PDF de la carte grise et de l'assurance du ou des véhicules et une photo d'identité en JPEG.
- Venez déposer la fiche d'inscription en papier et le règlement au secrétariat un jeudi soir. Il est préférable de faire un seul chèque pour la cotisation au CSANC, la cotisation à la section plongée et la licence FFESSM. Si vous n'avez pas de chèque, apportez la somme exacte en espèces.
- La secrétaire prend votre licence FFESSM et vous l'envoie par mail.
- Il est très fortement conseillé de prendre une assurance plongée auprès de l'assureur de son choix et d'envoyer son attestation d'assurance au secrétariat.
- Exemples d'assureurs :
  - Lafont (partenaire de la FFESSM) Loisir 1 : 24,2 € ; Loisir 2 : 28,85 € ; Loisir 3 : 49,45 €
  - DAN : <https://www.daneurope.org/insurance> Sport member à partir de 93 € pour les pratiquants et Pro-member à partir de 212 € pour les encadrants
- La secrétaire vous envoie une invitation pour créer votre compte sur VP Dive.
- Activez votre compte et téléchargez votre Certificat d'Absence de Contre-Indication (CACI) et notez sa date. Complétez vous-même vos informations sur votre compte (Niveau de plongée, licence, photo, particularités médicales etc.)
- Un administrateur du site vérifie et valide les informations.
- Vous pouvez consulter le calendrier des activités sur VP Dive et vous inscrire pour plonger.

- **Le CACI est valable un an. Lorsqu'il arrive à expiration, une alerte s'affiche sur VP dive. Vous devez télécharger votre nouveau CACI si vous souhaitez continuer à plonger.**

### **Les bateaux**

**La section plongée dispose de deux semi rigides :**

- **Le FONKY, d'une capacité de 12 plongeurs**
- **Le CSANCANOUS, d'une capacité de 12 plongeurs pour 2 plongées, ou 16 plongeurs pour une seule plongée, en cours de réparation**

### **Les tarifs**

**Sortie une plongée 4 000 F (vignette rouge)**

**Sortie deux plongées 6 000 F (vignette verte)**

**Location de matériel (gilet, détendeur, bouteille) : 300 F chacun (vignette jaune)**

**Demi-tarif pour les encadrants actifs et membres du bureau.**

**Baptême de plongée à la baie des citrons : 3 000 F**

**Baptême de plongée sur un îlot : 5 000 F**

**Formation niveau 1 : 25 000 F un Tee shirt de la section plongée inclus**

**Formation niveau 2 : 45 000 F un Tee shirt de la section plongée inclus**

**Formation niveau 3 : 55 000 F un Tee shirt de la section plongée inclus**

**Ces tarifs sont très inférieurs à ceux pratiqués dans les structures commerciales grâce au travail bénévole de tous les membres.**

**En adhérant au CSANC Plongée, vous devenez membre d'une association et d'un club fédéral. À ce titre, vous vous engagez à :**

- **Être volontaire pour participer à la préparation de la plongée et au rangement du matériel à la fin de la sortie, en suivant les instructions du directeur de plongée, dans la mesure de vos moyens (embarquement/débarquement du matériel, rinçage du matériel, aide pour la manœuvre et le nettoyage des embarcations).**
- **Arriver à l'heure pour les sorties, sauf cas de force majeure, et prévenir le DP de tout empêchement ou difficulté.**
- **Participer à la vie de la section en vous portant volontaire pour participer à l'entretien des locaux et du matériel, à organiser des activités, dans la mesure de vos moyens.**
- **Chercher à améliorer votre niveau de plongée, notamment par le biais de formations.**
- **Respecter l'esprit fédéral et l'esprit de la section décrit dans le règlement intérieur, notamment en vous abstenant de tout propos calomnieux ou diffamatoire à l'encontre des autres membres.**
- **Respecter l'environnement.**

**Les informations sont consultables sur notre site internet et notre page Facebook**

**<https://www.csa-nc.com/plongee>**

**<https://noumea-csanc-plongee.vpdive.com/>**

**<https://www.facebook.com/csanc.plongee.noumea>**